



## Patrimoine de la Manche : le fort Vauban sur l'île Tatihou bénéficie du mécénat de Total

Dans le cadre de son nouvel accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, 2009-2011, la Fondation Total contribue à la restauration et la mise en valeur du fort Vauban sur l'île Tatihou pour un montant de 237 900 €. Ce montant, affecté à la phase prioritaire (mise en valeur de la cour et des vestiges), représente 66,2% du coût global de l'opération.

Une convention de partenariat sera signée avec le Conseil Général de la Manche, le vendredi 13 mars 2009, à 15h00, sur l'île Tatihou, en présence de Jean-François Le Grand, Sénateur, Président du Conseil Général.



©Th.Seni

L'île Tatihou est constituée de quatre parties bien distinctes :

- un lazaret du 18<sup>ème</sup> siècle à l'ouest, devenu au 19<sup>ème</sup> un laboratoire maritime du Museum National d'Histoire Naturelle ;
- une plaine, au centre, dédiée à une réserve volontaire d'oiseaux marins ;
- le fort et la tour Vauban au sud-est
- le fort de l'Îlet, au large, au sud de l'île.



**CONSERVATOIRE DU LITTORAL** Le Conservatoire du Littoral en est propriétaire depuis 1989 mais a confié, dès 1990, la restauration, l'aménagement, la gestion et l'animation de l'île au Conseil Général de la Manche.

**Le lazaret, le fort et la tour de Tatihou sont protégés par l'Etat au titre des Monuments Historiques.**

**En juillet 2008, l'UNESCO attribuait à la tour érigée par Vauban le label « Patrimoine mondial ».**

L'île, a été inventoriée par le Ministère de l'Ecologie comme Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique, Floristique et Géologique (ZNIEFFG). Ce site patrimonial majeur de la Manche, tant pour son histoire que pour ses éléments architecturaux et paysagers, bénéficie désormais d'une promotion mondiale qui va ajouter aux attraits touristiques du Cotentin.

Le fort de Tatihou, implanté à l'extrémité sud-est de l'île fut édifié sur ordre de Vauban entre 1694 et 1699. La tour mesure 21 mètres de haut, 20 mètres de diamètre à la base et contient, sur ses trois niveaux, un magasin de poudre, un logement pour 80 hommes et une plate-forme pour 10 pièces de canons. Cette tour est entourée d'une ferme fortifiée comportant des casernements, une chapelle et un jardin. L'ensemble a été profondément remanié à partir de 1860.

**Il s'agit aujourd'hui, dans le cadre d'un projet global de valorisation du site, d'aménager la cour intérieure et de valoriser les vestiges de la ferme fortifiée. Ces travaux seront précédés d'une fouille archéologique, cette zone n'ayant pu jusqu'à ce jour bénéficier d'une telle intervention**

\*\*\*\*\*



**Une première convention de partenariat sur trois ans, entre la Fondation du Patrimoine et Total, a permis de soutenir entre 2006 et 2008 plus de 50 projets dans 14 régions de France, pour un montant d'environ 9 millions d'euros.**

**La Fondation Total a souhaité reconduire ce partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour trois nouvelles années (2009-2011) et une dotation équivalente.**

**Ce soutien sera principalement dédié à la restauration d'éléments du patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.**

**Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale feront l'objet d'une attention particulière.**

La Fondation d'entreprise Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité et Environnement.

**Total** est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire dans tous les domaines de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading, gaz et énergies nouvelles. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

**La Fondation du Patrimoine**, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

### Contacts Presse :

**Fondation du Patrimoine** : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – [katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com](mailto:katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com)

**Total** : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 – [christine.de-champeaux@total.com](mailto:christine.de-champeaux@total.com)

**Conseil Général de la Manche** : Nicolas Bourdet 02 33 05 95 03 ou 06 86 38 20 84 – [nicolas.bourdet@cg50.fr](mailto:nicolas.bourdet@cg50.fr)